

# S.I.V.U. DU GROUPE SCOLAIRE CULIN-TRAMOLE

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 janvier 2026 à 19H00

**DATE DE CONVOCATION** : 21 janvier 2026

**Délégués présents :**

Maurice DEBRAND (délégué titulaire), Dominique FLACHER (délégué titulaire), Philippe PELLET (délégué titulaire), Sandrine MILLIAT (déléguée titulaire), Alexandre FAKCHE (délégué suppléant), Brice BONAVIA (délégué suppléant), Pascale CHOTEL (déléguée suppléante),

**Délégués excusés :** Albane PINEDE (déléguée suppléante)

**Secrétaire de séance :** Dominique FLACHER

**1. Approbation du compte rendu de séance ordinaire du 07 octobre 2025**

Le Compte-rendu du Conseil syndical précédent a été transmis à tous le 11 décembre 2025  
Il est approuvé en séance à l'unanimité des membres présents ou représentés, lors de la séance du 09 décembre 2025 et sera mis en ligne sur le site de chaque commune-membre.

**2. Délibérations :**

**2026-01-01 : Fixation budget alloué par élève au titre des fournitures scolaires**

Monsieur le Président expose :

Le SIVU doit déterminer les crédits alloués à l'achat des fournitures et livres scolaires pour l'année 2026. Le nombre d'élèves inscrits à la rentrée 2025-2026 était de 162.

Compte-tenu de l'investissement de près de 8 000 € en 2026 sur le renouvellement du parc informatique, il est proposé de fixer la participation par élève à 35 €, soit une participation totale de 5 670 € pour 2026.

Ces crédits seront inscrits au compte 6067 du Budget Primitif 2026.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **APPROUVE** la participation de 5 670 € pour l'année 2026

- **PRECISE** que ces crédits seront inscrits au compte 6067 du BP 2026

**2026-01-02 : Fixation des parts communales affectées au BP fonctionnement 2026**

Monsieur le Vice-Président en charge des finances expose :

Conformément au statut du SIVU, la participation des communes membres de Culin et de Tramolé au budget de fonctionnement de l'EPCI est fixée pour 50% au prorata du nombre d'habitants et pour 50% au nombre d'élèves inscrits.

- Le recensement INSEE au 1er janvier 2026 relève 808 habitants pour Culin et 830 habitants pour Tramolé.
- Le nombre d'élèves inscrits à la rentrée de septembre 2025 est de 162, répartis en 72 enfants pour Culin, 86 enfants pour Tramolé, et, 4 élèves venant d'autres Communes, comptabilisés pour moitié sur Culin et sur Tramolé.

Au vu des éléments de préparation du budget de fonctionnement 2026, examinés en séance, il est proposé de fixer le montant total de participation communale 2026 à 260 000 €.

Les versements seront respectivement de 123 509, 70 € pour la Commune de Culin et de 136 490,30 € pour la Commune de Tramolé.

Le versement des participations peut être trimestriel ou annuel, selon le choix de chaque Commune.

Concernant l'investissement, la première phase du plan de renouvellement des ordinateurs nécessitera une contribution financière des communes de 6 000 €, à répartir, selon les statuts du SIVU à 50/50 entre chaque commune membre.

Le versement se fera en une seule fois au cours du premier semestre 2026.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **VALIDE** le montant de participation financière des communes au budget de fonctionnement du SIVU 2026 et leur mode de versement, à hauteur de 123 509, 70 € pour la Commune de Culin et de 136 490,30 € pour la Commune de Tramolé.
- **VALIDE** le montant de participation financière des communes au budget d'investissement du SIVU 2026 et leur mode de versement, à hauteur de 3 000,00 € pour la Commune de Culin et de 3 000,00 € pour la Commune de Tramolé.
- **VALIDE** l'inscription de ces montants, respectivement au budget 2026/Chapitre 74741 du budget fonctionnement et au chapitre 13241 du budget investissement

### 3. **Informations**

L'état des mandatements réalisés et des courriers envoyés depuis le précédent Conseil Syndical, a été transmis à tous les délégués le 21 janvier 2026.

### 4. **Fonctionnement SIVU**

RH :

Les EIA des agents sont programmés pour la première semaine de février.

Maëva GONIN a passé avec succès le concours d'ATSEM. La décision d'ouvrir un poste ATSEM n'est pas à l'ordre du jour.

Le futur conseil syndical aura à se prononcer sur les futurs horaires de services en fonction de l'organisation générale des services souhaitée.

La mise à jour de la liste des agents promouvables au 01/01/2026 a été adressée au CDG38.

Le changement de catégorie est lié à l'obtention d'un examen professionnel, tel que défini dans les LDG (lignes directrices de gestion).

### 5. **Budget/ Finances :**

Les principales orientations budgétaires 2026 ont été débattues en séance, avant le vote des délibérations 2026-01-01 et 2026-01-02 :

- Maintenir les coûts de fonctionnement, tout en absorbant l'inflation des charges à caractère général.
- Stabiliser la participation des communes à 260 k€ pour 2026
- Poursuivre la formation régulière des personnels et préparer l'évolution de l'organisation en lien avec les personnels et les besoins de services
- Garantir la bonne maintenance des locaux
- Investir dans l'équipement de ventilation des salles
- Investir dans le renouvellement du parc informatique (opération planifiée sur 2 ans)

Le budget 2026 sera soumis au prochain conseil syndical du 03 mars 2026.

Malgré deux augmentations successives du prix d'achat des repas méridiens au traiteur (+ 4,38% cumulé entre 2023 et 2025), le prix de vente aux parents n'a pas évolué.

La compensation a pu être obtenue sur les économies de fonctionnement réalisées dans le même temps, budget 2025 compris.

	Prix achat traiteur	Prix vente
2021-2022	3,38	5,55
2022-2023	3,38	5,55
2023-2024	3,65	5,70
2024-2025	3,76	5,70
2025-2026	3,81	5,70

Les prix de vente des prestations périscolaires seront à revoir pour la saison 2026-2027, après :

- La nouvelle offre traiteur à venir pour la saison 2026-2027,
- La hausse de la masse salariale (à effectif constant) due à l'augmentation des charges.

### 6. **Maintenance/Equipements :**

Le nouveau contrat de fourniture d'électricité est entré en vigueur au 01 janvier 2026, pour une durée de 3 ans.

Le bac à sable demandé lors du conseil d'école de l'automne sera installé dans la zone enherbée située entre le bâtiment principal et le bâtiment annexe. Ses dimensions seront de 3,00M X 1,50M. Un devis est en attente. Après accord du conseil syndical, les travaux sont prévus durant les vacances de Pâques.

Un nouveau bureau de contrôle des installations est à désigner, après résiliation du contrat APAVE.

Les commandes d'investissement liées au renouvellement partiel du parc informatique seront faites après mise en place du nouveau bureau du Sivu.

**7. Divers :**

Dossier photovoltaïque en attente de la proposition de l'opérateur Ombr'Isere, revue, après observations sur le dossier de fin 2025.

Mme Nathalie Boisson, habitant Culin, effectuera un stage de reconversion en AEPE, les 05 et 06 février prochain. Convention en cours de signature.


Des plantations seront faites, fin février, avec les élèves, dans la zone de la future agora végétale, située à proximité de l'école.

**8. Tour de table :**

**La séance est levée à 20H00**

**Prochain Conseil syndical : mardi 03 mars à 19H00**

**Le Président  
M DEBRAND**

A large, stylized signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

**Le Secrétaire de séance  
M FLACHER**

A signature in blue ink, featuring a prominent horizontal stroke and a smaller, more intricate mark above it.

